



Saturateur HK 3en1 [plus] [plus]

Saturateur premium à teneur réduite en solvants à séchage rapide, avec une protection très élevée contre l'humidité pour bois à l'extérieur



Teinte	Disponibilité					
	Quantité par palette	672	200	96	30	22
	Taille / Quantité	3 x 0,75 l	2 x 2,5 l	2 x 5 l	10 l	20 l
	Type de conditionnement	Bidon métal	Bidon métal	Bidon métal	Bidon métal	Bidon métal
	Emballage / Code	01	03	05	10	20
	Art. n°					
douglas	5430	■	■	■		
chêne clair (RC-365)	5431	■	■	■	■	■
incoloré	5432	■	■	■	■	■
pin (RC-270)	5433	■	■	■	■	■
noyer (RC-660)	5434	■	■	■	■	■
palissandre (RC-720)	5435	■	■	■	■	■
pin/mélèze (RC-260)	5436	■	■	■	■	■
teak (RC-545)	5437	■	■	■	■	■
chêne rustique (RC-360)	5444	■	■	■	■	■
acajou (RC-565)	5446	■	■	■	■	■
blanc (RC-990)	5451	■	■	■	■	■
châtaigne (RC-555)	5453	■	■	■	■	■
ébène (RC-790)	5454	■	■	■	■	■
vert sapin (RC-960)	5455	■	■	■	■	■
Couleurs spéciales	5443		■	■	■	■

Consommation

Env. 100 ml/m² par application, au moins 2 couches nécessaires

Le bois raboté et le bois massif sont peu absorbants et ils ont parfois besoin d'une troisième opération.



Domaines d'application



- Bois à l'extérieur
- Bois sans contact avec la terre
- Éléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Éléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Éléments de construction en bois stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Non adaptée pour l'application sur les sols (terrasses, platelage, etc.)

Propriétés



- 3-en-1: imprégnation, primaire et lasure.
- Protection du bois contre l'humidité et rayons UV.
- Effet imprégnant: Saturateur du bois contre l'humidité.
- Film protecteur ouvert à la diffusion: l'humidité peut s'échapper.
- Hydrophobe: surfaces humides sèchent rapidement.
- La protection contre les intempéries (protection constructive du bois et protection contre l'humidité par le produit) permet de réduire le risque de développement du bleuissement et de la pourriture.
- Film de peinture protégé contre le bleuissement, les moisissures & les algues
- Séchage rapide: 2 couches en une journée



-
- Surface mate uniforme dans des tons brillants
 - Écologique: faible teneur en solvants
 - Protection à long terme avec une usure uniforme sans écaillage
 - Application suivante sans ponçage préalable
 - Lasure à couche fine

**Caractéristiques du produit**

Liant	Système acrylate/alkyde
Densité (20°C)	Env. 1,03 g/cm ³
Pigments	Pigments résistants à la lumière, très transparents
Odeur	Doux, inodore après séchage
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées représentent les caractéristiques typiques du produit et ne doivent pas être considérées comme des spécifications de produit contraignantes.

Informations supplémentaires

- [Fiche de développement durable](#)
- [Carte de teintes](#)

Produits de nos systèmes possibles

- [Lasure Long Life ^{\[eco\]} \(7670\)](#)
- [Protection du bois de bout \(1900\)](#)

Préparation des travaux**■ Exigences relatives au support**

Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.

Eléments en bois de dimensions stables: humidité du bois 11 - 15 %

Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

■ Traitement préliminaire

Enlever complètement les anciennes couches de peinture (par ex. lasures épaisses ou peintures couvrantes), l'écorce, le liber et la saleté.

Éliminer les traces de résine, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pour pinces).

Dans la mesure du possible, avant application, poncer les bois lisses, rabotés, puis dépoussiérer afin d'assurer une meilleure absorption.

Respecter la fiche technique BFS n° 18 "Revêtements sur bois et matériaux en bois à l'extérieur".

Mise en œuvre**■ Conditions d'application**

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +8 °C à max. +25 °C.

Bien brasser le produit.

Application au pinceau.

Appliquer dans le sens des fibres.

Après séchage, appliquer une deuxième couche si nécessaire.

Sur des surfaces contiguës, ne mettre en œuvre que des emballages portant le même numéro de charge: la surface pourrait sinon présenter de faibles nuances de teinte, de brillance ou de structure.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Instructions d'application

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.

Pour l'application, ensuite, d'un autre produit de revêtement, il est recommandé de contrôler d'abord l'adhérence.

Seulement utiliser incolore, blanc et hemlock pour des supports à l'extérieur qui ne sont pas directement exposés aux intempéries (comme les dessous de toit) ou comme primaire.

En raison des différences de comportement de couverture entre les teintes de lasure blanches et pastel, l'aspect visuel peut varier en fonction du support. Il convient de vérifier au préalable si, dans certaines circonstances, des substances contenues dans le bois peuvent entraîner une décoloration de la couche de lasure.

En raison de la moindre protection contre les UV de ces teintes, il faut s'attendre à des intervalles d'entretien plus courts.

Afin de prendre en compte et de clarifier ces faits, une surface d'essai doit être réalisée au préalable pour garantir l'attente de la surface.

En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.

Des tests préliminaires sont également recommandés sur d'autres types de bois.

Pour renoncer autant que possible à l'utilisation de produits de protection du bois, il faut rendre la construction hydrofuge (évités les surfaces horizontales, le bois de bout ouvert, les emboîtures capillaires, les nids d'humidité et d'eau, les projections d'eau et les bords tranchants). Si cela ne peut pas être garanti ou si à l'extérieur un niveau de protection encore plus élevé est souhaité, le bois non traité peut être imprégné d'Apprêt-Protection du bois* (*utiliser les produits biocides avec précaution. Avant tout utilisation, lisez



l'étiquette et les informations relatives au produit).

Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.

Le bois de bout et les surfaces de coupe doivent ensuite être protégés contre l'humidité avec un produit d'étanchéité.

À chaque application de lasure, la teinte s'intensifie et la brillance augmente.

■ **Séchage**

Sec à la poussière : après env. 1 heure

Recouvrable : après env. 2 - 3 heures

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

■ **Dilution**

Prêt à l'emploi

**Conseils**

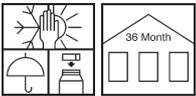
Le mélèze raboté et les bois de conifères particulièrement résineux peuvent présenter une adhérence et une résistance aux intempéries réduites de la peinture, notamment en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine. Dans ce cas, il faut s'attendre à des intervalles de maintenance et de rénovation plus courts. Une solution ne peut être apportée que par un exposition préalable aux intempéries ou par un ponçage très grossier (P80). Quand ces bois sont utilisés en finition non raboté, il faut s'attendre à des intervalles de maintenance et de rénovation nettement plus longs.

Outils / nettoyage

Pinceau à poils acryliques, pinceau plat

Pinceau synthétique

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils à l'eau additionnée de liquide nettoyant. Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / durée de conservation

Conservé dans son emballage d'origine non ouvert, dans un endroit frais et sec et à l'abri du gel pendant au moins 36 mois.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Elimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine, conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être remis aux systèmes de recyclage. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas verser dans les égouts. Ne pas verser dans les égouts.

Réglementation sur les produits biocides

Contient - à titre de "produit traité" - un produit biocide (agent de conservation du film) avec les agents actifs biocides butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle pour la protection du film contre les infestations par des organismes microbiens (algues, moisissures, etc.). Respecter impérativement les instructions de mise en œuvre!

Contient un produit biocide (agent de conservation au stockage) avec les agents biocides CMIT/MIT (3:1) pour protéger le contenu du conteneur contre une détérioration par des organismes microbiens (bactéries, levure etc.). Respecter impérativement les instructions de traitement!

Teneur en COV selon Directive Decopaint (2004/42/EG)

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 130 g/l (2010).
Ce produit contient < 130 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	130g/l
max.:	130g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.

Cette édition annule et remplace les précédentes.